ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Première Circonscription
de LA REUNION

Michel Debré pour votre avenir

Réunionnaises, Réunionnais,

Electrices, électeurs de la Première circonscription,

Une nouvelle fois je me présente à vous et demande votre confiance.

Vous me connaissez. Vous connaissez l'attachement qui me lie à votre île et à vous tous. Vous savez l'effort que j'ai entrepris depuis bien des années, la politique que j'ai suivie, les résultats obtenus. Vous savez également que de nombreux maires, maires-adjoints, conseillers et conseillères municipaux, à qui j'exprime mes remerciements, me soutiennent avec une très chaude et fidèle amitié.

Cette élection est d'abord une affirmation politique. Vous entendez rester citoyennes et citoyens de la France

Le drapeau tricolore fut celui de vos parents. Vous entendez qu'il demeure celui de vos enfants. Vous savez que c'est en restant département de la République que vous assurerez vos libertés, votre promotion, le développement de l'île, la solidarité nationale.

Il se trouve qu'il y a, à la tête de la France, un nouveau président, un nouveau gouvernement.

Ce président socialiste, ce gouvernement socialiste ont signé, il y a trois ans, un programme commun avec les communistes-séparatistes. Aux termes de ce programme commun, la Réunion cessait d'être un département. Elle était « larguée ».

Le programme commun est abandonné, mais les communistes ont contribué à élire le nouveau Président et ils siégeront sans doute dans le prochain gouvernement.

Au surplus, il y a quelques mois, **les socialistes ont déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale, une proposition de loi qui enlève à la Réunion son statut actuel de département.** Le Conseil général est supprimé. Un exécutif prend la plupart des attributions du préfet. Cette proposition constitue une étape vers le « largage ».

Au-delà des propos électoraux récemment tenus, ces textes montrent qu'il existe bien une continuité préoccupante dans la pensée socialiste.

Alors je vous dis solennellement : attention !

En période électorale et connaissant vos sentiments, on ne vous parle plus de changement de statut. Mais il faut savoir, de la manière la plus nette, que **c'est de votre vote que dépendra le maintien de la Réunion comme département français.**

Vous savez que je suis et resterai déterminé à défendre avec force et sans ambiguïté le rattachement statutaire de la Réunion à la France.

Cette élection est ensuite une question de personnes

J'ai, à la Réunion, toujours prêché l'union des nationaux. J'ai toujours fait en sorte que les divisions qui peuvent exister entre les formations et les personnes s'estompent au bénéfice d'une seule volonté représentée, à chaque élection, par un candidat unique.

Elu de la 1re circonscription depuis 18 ans, j'ai montré, par mon action et mon œuvre, la profondeur de mes liens avec vous. Je vous demande de me faire confiance et de montrer par votre vote que l'intérêt général doit toujours l'emporter sur les querelles de personnes ou les intérêts particuliers.

Cette élection, enfin, intéresse votre avenir immédiat

La préoccupation principale de notre département, c'est l'emploi. Pour résorber le chômage, je développe la nécessité pour la Réunion de plusieurs plans de cinq ans, qui répondent en même temps aux besoins présents et futurs des Réunionnais.

● **Un plan de cinq ans de grands travaux :** aménagement des hauts de l'île; création d'un nouveau port ; préparation d'un nouveau barrage hydro-électrique sur le haut de la Rivière des Marsouins ; aménagement de plusieurs petits ports de pêche.

● **Un plan de cinq ans pour le développement de l'activité agricole et industrielle.** Extension de la culture de la canne à sucre. Aide accrue à l'élevage et aux cultures maraîchères et fruitières. Octroi aux autorités locales du pouvoir de décider des différentes primes et exonérations pour la création ou l'extension d'activités industrielles. Aide à l'artisanat, à la pêche et au tourisme.

● **Un plan de cinq ans pour le logement.** Il faut reprendre l'application de la loi qui porte mon nom sur la suppression des bidonvilles, et il faut donner dans les crédits sociaux, priorité à la construction de nouvelles habitations, à la ville, et de cases confortables et saines à la campagne. Il ne doit plus y avoir de taudis ni d'habitations insalubres à la Réunion dans cinq ans.

● **Un plan de cinq ans pour la formation professionnelle.** La connaissance d'un métier est indispensable pour tout garçon et pour toute fille. Aux nombreuses écoles et centres de formation qui existent, il faut en ajouter de nouveaux et veiller à l'adaptation de notre enseignement aux exigences de notre île.

● **Un plan de cinq ans pour les transports aériens.** La venue en mèr patrie de nombreux travailleurs et de nombreuses travailleuses, demeure une chance pour ceux de nos jeunes qui ne trouvent pas sur place un emploi. Mais une condition devient indispensable : que pour les travailleurs et leur famille une règle nouvelle permette, comme pour les fonctionnaires, la gratuité d'un voyage à un intervalle de trois ou quatre ans. C'est à cette condition, que permettent les temps modernes, que nous rendrons plus facile la venue en métropole. Par ailleurs, d'une façon plus générale, le développement de la Réunion passe par un aménagement des tarifs de transports (passagers et fret).

Elaborés en étroite collaboration avec les élus et vous-mêmes, ces plans forment un programme concret et cohérent pour notre département et pour la promotion de ses habitants, dans une société de responsabilité.

En conclusion

Réunionnaises, Réunionnais

Notre île a son caractère propre, qui tient à la fois à la diversité de ses traditions et à sa situation géographique. Il n'y a pas de progrès humain si l'on ne respecte pas ce caractère, ce que l'on peut appeler sa « spécificité ».

Mais notre île, telle qu'elle est, telle que nous la voulons et l'espérons, ne peut s'épanouir que dans la liberté française et dans la sécurité que donne l'appartenance du département de la Réunion à la France

Une France que, demain comme hier, je servirai de toutes mes forces.

Pour le progrès, pour la liberté, pour la France.

Réunionnaises et Réunionnais,

Electrices et Electeurs de la première circonscription :

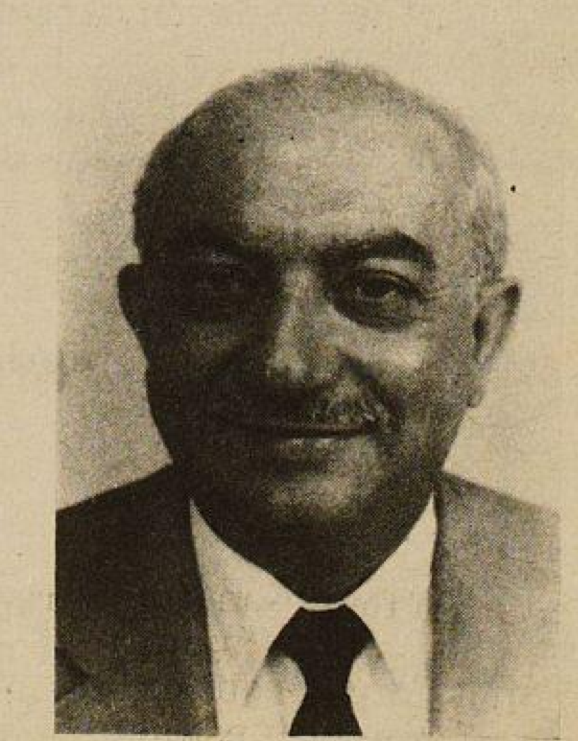
Je vous demande de me renouveler votre confiance le 14 juin.

Michel Debré
ancien Premier Ministre

Le 14 juin 1981

VOTEZ DEBRÉ





suppléant
Auguste Legros

imprimerie cazal